



AVIS RELATIF À LA CONFIDENTIALITÉ

CARHA Hockey s'engage à protéger la confidentialité des renseignements personnels que vous lui transmettez et à se conformer aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels au Canada, y compris la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*. Dans cette optique, CARHA Hockey a également adopté une *Politique de confidentialité* et nommé un agent principal de la protection de la vie privée, qui a la responsabilité de s'assurer que nous nous conformons aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels et à notre *Politique de confidentialité*.

Veillez considérer le présent avis comme une confirmation que CARHA Hockey recueille des renseignements personnels uniquement aux fins suivantes : pour communiquer avec vous; pour organiser des tournois de hockey en tant qu'organisme national officiel de hockey récréatif au Canada; pour déterminer si nos produits et services – ou ceux de nos partenaires – répondent à vos besoins; pour vous offrir des produits et services (les nôtres et ceux de nos partenaires) qui pourraient vous intéresser; pour percevoir les sommes dues à CARHA Hockey ou permettre à CARHA Hockey d'exercer les recours à sa disposition ou de limiter les préjudices qu'il pourrait encourir; pour se conformer aux lois applicables; pour tout autre motif qui vous sera communiqué préalablement ou simultanément à la collecte de vos renseignements personnels. À moins que la loi nous oblige à prendre des mesures contraires, nous solliciterons votre permission écrite avant d'utiliser ou de divulguer vos renseignements personnels à des fins autres que celles qui ont été préalablement définies.

Vous pouvez obtenir la version complète de la *Politique de confidentialité* et des instructions pour vous désabonner de nos listes d'envoi et/ou nous faire part de vos préférences concernant l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels en consultant notre site Web (www.carhahockey.ca) ou en nous écrivant à l'adresse indiquée plus bas.

Pour en savoir plus au sujet de la *Politique de confidentialité* de CARHA Hockey, pour nous faire part de vos préoccupations ou pour examiner ou vérifier les renseignements personnels que nous possédons à votre sujet ou savoir à qui nous les avons divulgués, veuillez adresser un courriel à l'agent principal de la protection de la vie privée de CARHA Hockey (privacy@carhahockey.ca) ou communiquer avec nous par écrit à l'adresse suivante :



Bureau 610, 1420, place Blair, Ottawa (Ontario), K1J 9L8

Tél. : 613-244-1989 / 1-800-267-1854 Téléc. : 613-244-0451 / 1-866-345-1975

hockey@carhahockey.ca

carhahockey.ca

ASSURANCE HOCKEY	MAXIMUM
Assurance responsabilité civile générale	5 000 000 \$ par événement
Assurance responsabilité civile complémentaire	5 000 000 \$ par événement
Assurance responsabilité civile des locataires	5 000 000 \$
Erreurs et omissions	2 000 000 \$ par événement
Exception relative aux maladies transmissibles	250 000 \$
Invalidité totale permanente	40 000 \$
Indemnité en cas de décès (découlant directement de la pratique du hockey) ou de mutilation par accident	20 000 \$
Couverture de 50 000 \$ pour le remboursement des frais médicaux engagés en raison d'un accident, qui s'applique à :	
Médicaments d'ordonnance, infirmière autorisée, services ambulanciers agréés (liés au hockey). (Ambulance : 5 000 \$ max.) (Sous-limite pour l'inf. aut. : 50 \$/h - 5 000 \$ max.)	Inclus
Appareils auditifs, béquilles, attelles, plâtres, bandages herniaires, orthèses (ordonnances délivrées par un médecin autorisé)	Inclus
Appareils orthopédiques	1 000 \$
Psychothérapie	5 000 \$
Tests diagnostiques (IRM, tomogramme, etc.)	1 000 \$
Physiothérapeute autorisé (75 \$ par traitement)	1 000 \$

ASSURANCE HOCKEY	MAXIMUM
Chiropraticien autorisé (75 \$ par traitement))	1 000 \$
Podiatre/podologue/ergothérapeute autorisé (75 \$ par traitement)	1 500 \$
Neuropsychologie (75 \$ par traitement)	1 000 \$
Ostéopathe autorisé/acupuncture/massothérapie/thérapie sportive (75 \$ par traitement)	1 000 \$
Indemnité en cas de fracture	2 500 \$
Indemnité de deuil	5 000 \$
Indemnité de deuil – Maladie	500 \$
Assurance-soins dentaires pour les joueurs (protection faciale complète – port du protège-dents non requis)	2 000 \$
Assurance-soins dentaires pour les joueurs (demi-visière et casque, port du protège-dents)	1 500 \$
Assurance-soins dentaires pour les gardiens de buts (masque homologué CSA, protection faciale complète – port du protège-dents non requis)	2 000 \$
Assurance-soins dentaires pour les arbitres (demi-visière et casque – port du protège-dents non requis)	2 000 \$

Les joueurs inscrits à CARHA Hockey reconnaissent le risque de se blesser en jouant au hockey et CARHA Hockey recommande fortement l'utilisation de protège-cou pendant qu'ils jouent.

Toutes les indemnités couvertes par l'entremise de l'assurance de CARHA Hockey sont offertes par GameDay Insurance Inc., Trinity Underwriting Managers Ltd. et La Compagnie d'assurance AIG du Canada et sont assujetties aux dispositions et conditions de la police actuellement en vigueur lors de la période d'adhésion.